



Sage ERP X3 Version 6.00

Equipe Qualité

Migration Sage Intégrale Vers Sage ERP X3

Sommaire

SAGE ERP X3 VERSION 6.00	5
Versions	6
INTRODUCTION	7
LISTE DES DONNEES REPRISES LORS DE LA MIGRATION	9
LES PRE-REQUIS COTE SAGE ERP X3	11
A) 1ERE ETAPE : VERIFICATION ET EXTRACTION AU FORMAT ASCII DES DONNEES DE SAGE INTEGRALE	16
A1) Les pré-requis côté Sage Intégrale :	16
A2) Le programme de contrôle	17
A3) Extraction des données en fichiers ASCII	29
B) 2EME ETAPE : IMPORTATION ET MISE A NIVEAU DE CES DONNEES DANS LES TABLES TEMPORAIRES XI	33
B1) Importation des tables Sage Intégrale dans Sage ERP X3	33
B2) Etape intermédiaire	35

Versions

Date	Version	Auteur	Nature des modifications
25-10-2010	6.2	Service Qualité	

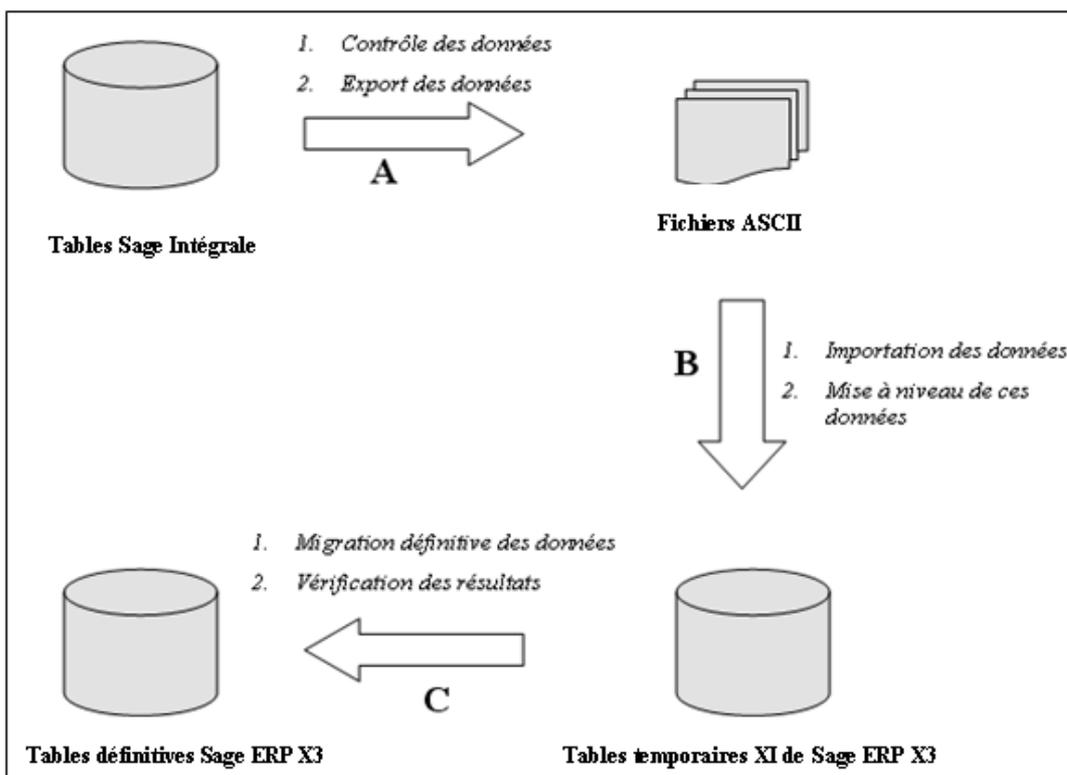
Introduction

Ce guide décrit les différentes étapes pour réaliser la migration des données de Sage Intégrale vers Sage ERP X3.

Déroulement de la migration

La migration se déroule en trois grandes étapes :

- A. Vérification et extraction au format ASCII des données de Sage Intégrale.
- B. Importation et mise à niveau de ces données dans des tables temporaires XI de Sage ERP X3.
- C. Migration définitive des données dans les tables Sage ERP X3.



Ces trois étapes peuvent elles-mêmes être découpées en sous-étapes :

A. 1ère étape : vérification et extraction au format ASCII des données de Sage Intégrale

A1) Les pré-requis côté Sage Intégrale : certains traitements de Sage Intégrale doivent impérativement être mis en œuvre pour préparer les données à reprendre (vérification des quantités en stocks (non inférieures à 0), vérification de l'équilibre comptable, etc.).

A2) Le programme de contrôle : une fois les pré-requis vérifiés, ce traitement analyse les données de la société Sage Intégrale et met en évidence les points qui peuvent poser soucis pendant la migration ou qui seront ignorés (les numéros de nomenclatures sur 3 chiffres, les articles sans code unité, etc.).

A3) Extraction des données en ASCII : les tables nécessaires à la reprise des données dans Sage ERP X3 sont exportées sous forme de fichiers ASCII via la console d'administration.

B. 2ème étape : importation et mise à niveau de ces données dans les tables temporaires XI de Sage ERP X3

B1) Importation des données Sage Intégrale dans les tables XI : les tables temporaires créées dans le dossier Sage ERP X3 sont alimentées avec les données précédemment générées en ASCII.

B2) Lancement du transcodage : le transcodage permet d'ajuster certaines valeurs, de modifier des codes etc. afin que les données soient en adéquation avec les règles Sage ERP X3 (caractères non acceptés dans les codes, les N° de PSF doivent être identiques au N° du PF au sein d'une nomenclature etc.).

B3) Paramétrage : le paramétrage nécessaire avant la migration finale dans Sage ERP X3 est mis en place (renseignement des critères de reprise des écritures, des valeurs par défaut, des journaux par type de pièce, de l'analytique etc.).

C. 3ème étape : migration définitive des données dans les tables Sage ERP X3

C1) Alimentation des tables Sage ERP X3 : la migration définitive est lancée et alimente directement les tables Sage ERP X3.

C2) Vérification des résultats : les résultats sont contrôlés (en comptabilité, un utilitaire permet un contrôle automatique).

C3) Post requis : certains traitements nécessitent d'être réalisés dans Sage ERP X3 pour mettre le dossier au niveau de celui de Sage Intégrale (clôture exercice, lettrage etc.).

Liste des données reprises lors de la migration

- **Données générales :**
 - ◇ La fiche société
 - ◇ Les dépôts (nommés sites dans Sage ERP X3)
 - ◇ Les utilisateurs
 - ◇ Les codes tournée (N° tournée)
 - ◇ Les familles et sous familles articles/clients/fournisseurs (familles statistiques)
 - ◇ Les nomenclatures produits (références douanières ou nomenclatures CEE)
 - ◇ Les unités de facturation (unités)
 - ◇ Les devises / Les langues / Les pays (mis en correspondance avec les éléments existants)

- **Données de base :**
 - ◇ Les modes de règlement (de paiement et modes de règlement)
 - ◇ Les factors
 - ◇ Les représentants
 - ◇ Les clients
 - ◇ Les fournisseurs (fournisseurs et transporteurs)
 - ◇ Les articles (avec articles/clients, articles/fournisseurs, articles/dépôts et conditionnements)
 - ◇ Les articles MO et OP (postes de charges)
 - ◇ Les tarifs de ventes
 - ◇ Les tarifs d'achats
 - ◇ Les nomenclatures standards (alternatives, nomenclatures de production et commerciales, gammes)

- **Données comptables :**
 - ◇ Les comptes généraux et tiers divers
 - ◇ Les axes analytiques
 - ◇ Les centres analytiques (sections analytiques)
 - ◇ Les sections analytiques
 - ◇ Les ventilations analytiques (Répartition à priori)
 - ◇ Les journaux
 - ◇ Les banques (comptes en banque)
 - ◇ Les cours de devises (mis à jour dans les devises existantes)

- **Mouvements :**
 - ◇ Les stocks par articles/dépôts avec les lots/séries non soldés (Inventaires)
 - ◇ Les devis clients
 - ◇ Les commandes clients et leurs acomptes non comptabilisés
 - ◇ Les factures, avoirs et avoirs en valeur comptabilisés des clients
 - ◇ Les commandes fournisseurs et leurs acomptes non comptabilisés
 - ◇ Les factures, avoirs et avoirs en valeur comptabilisés des fournisseurs

Liste des données reprises lors de la migration

- ◇ Les plans de production en cours (calcul des besoins lancés) et non démarrés (ordres de fabrication sans bon d'attachement rattaché) et sans nomenclatures affectées ou spécifiques client/pièce



Seuls les mouvements dont la date est > ou = à la date du 1er exercice repris sont intégrés.

- ◇ L'historique/brouillard général comptable (avec analytique et échéances en étapes de saisie liées) sur les exercices ouverts et éventuellement sur le 1er exercice clos)
- ◇ L'historique/brouillard analytique (sur les exercices ouverts et éventuellement sur le 1er exercice clos)

Les Pré-requis côté Sage ERP X3

Il est conseillé de créer autant de dossiers Sage ERP X3 que de sociétés Sage Intégrale à récupérer.

Dans le dossier, certains paramètres doivent avoir des valeurs prédéfinies.

Il faut donc les vérifier et les modifier si nécessaire.

Suivant les modifications réalisées, le menu de validation à utiliser est différent :

- si ce sont des modifications de dimension (changement de la longueur d'une zone par exemple), il est possible d'utiliser la validation dictionnaire (Développement/ Utilitaires/ Dictionnaire\ Validations\ Dictionnaire) en cochant toutes les options sauf le mode Test et en indiquant le code activité ou le type de donnée qui a été modifié
- si ce sont des codes activités à rendre actifs ou inactifs, réaliser la modification dans la fiche dossier (Paramétrage\ Paramètres généraux\ Dossiers - onglet options), puis lancer la validation du dossier (Dossier/ Dossier à partir du dossier X3). Ne pas utiliser la validation dictionnaire qui ne créerait pas ou ne supprimerait pas les tables liées au code activité nouvellement activé ou désactivé.

Il est conseillé également de réaliser des sauvegardes des dossiers Sage ERP X3 lors des différentes étapes de la migration.

Développement / Dictionnaire de données / Tables/Types de données

- La variable **BPC** code client doit être adaptée pour correspondre au format que vous possédez dans Sage Intégrale (exemple 13 caractères max. et alphanumériques),
- la variable **BPS** code fournisseur doit être adaptée pour correspondre au format que vous possédez dans Sage Intégrale (exemple 13 caractères max. et alphanumériques),
- la variable **BPR** code tiers doit être adaptée pour correspondre au format que vous possédez dans Sage Intégrale (exemple 13 caractères max. et alphanumériques),
- la variable **BPT** code transporteur doit être adaptée pour correspondre au format que vous possédez dans Sage Intégrale (exemple 13 caractères max. et alphanumériques),
- la variable **GAC** comptes généraux doit être adaptée pour correspondre au format que vous possédez dans Sage Intégrale (exemple 13 caractères max.) → **A faire impérativement avant l'importation des tables Sage Intégrale dans les tables XI,**



Si un seul modèle comptable est paramétré (cas de Standard Edition), alors le format du plan de compte général et analytique (menu Paramétrages > structure générale > Plan de compte – Bloc Format) retenu lors de l'intégration des tables sera alimenté de la façon suivante :

- Longueur fixe : Oui
 - Longueur : Initialisée à GONGAC
 - Format : Longueur de GLONGAC + « c »
- la variable **BPN** tiers en fourchette. Vous devez l'adapter en fonction de vos besoins (exemple 13 caractères max. et alphanumériques) ;
 - la variable **GAN** comptes généraux en fourchette. Vous devez l'adapter en fonction de vos besoins (exemple 13 caractères max.) ;
 - la variable **SER** Numéro de série doit être adaptée pour correspondre au format que vous possédez dans Sage Intégrale (exemple 18 caractères alphanumériques max.),
 - la variable **LOT** Numéro de lot doit être adaptée pour correspondre au format que vous possédez dans Sage Intégrale (exemple 18 caractères alphanumériques max.),
 - la variable **WST** Poste de charge (article de nature Opération ou Main d'œuvre). Vous devez vérifier que cette variable ne dépasse pas 8 caractères.

- le nombre de décimales des variables **MD5** Prix en devise, **MD6** Prix unitaire et **MD8** Prix en devise doit être adapté au nombre de décimales des prix que vous possédiez dans Sage Intégrale.



Si des modifications ont été faites, pensez à valider le dictionnaire et/ou le dossier

Les codes activité (Développement / Dictionnaire données / Ouverture au paramétrage / Codes activité) :

- **SMI** (Migration Intégrale) doit être actif
- **PAL** (Gestion identifiant 1) doit être actif.
- **GAS** (Nbre de lignes d'une pièce comptable) par défaut, il est à 500. Pour la reprise des écritures d'A nouveaux, il est possible d'obtenir un grand nombre de pièces car chacune est soldée sur le compte temporaire pour en ouvrir une autre.



Attention : la valeur GAS une fois augmentée, ne peut plus être baissée et peut être source de performances réduites. Il est conseillé de n'augmenter cette valeur que dans une perspective d'exploitation et non uniquement pour la migration !

- **VTP** (Nombre ventilations par pièce) doit être à 999 pour être en adéquation avec Sage Intégrale.
- **STC** (Nombre familles client) doit être à 2 au minimum.
- **STI** (Nombre familles article) doit être à 2 au minimum.
- **STS** (Nombre familles fournisseur) doit être à 2 au minimum.
- **PPR** (Nombre maxi frais/remises achats). Il correspond aux nombres de colonnes du tarif achats et doit être à 1 au minimum (à ajuster en fonction des besoins). Il conditionne le nombre de colonnes dans tous les écrans de saisie des tarifs et de saisie des pièces (devis, commandes...).
- **PPL** (Nombre lignes fiche tarifs achats). Il doit être à 100 au minimum (à ajuster en fonction des besoins pour éviter la multiplication des fiches, sachant qu'une fiche ne sera pas remplie totalement pour laisser une marge pour des compléments de saisie manuelle éventuels).
- **SPR** (Nombre maxi frais/remises ventes). Il correspond aux nombres de colonnes du tarif ventes et doit être à 1 au minimum (à ajuster en fonction des besoins). Il conditionne le nombre de colonnes dans tous les écrans de saisie des tarifs et de saisie des pièces (devis, commandes...).
- **SPL** (Nombre lignes fiche tarifs ventes). Il doit être à 100 au minimum (à ajuster en fonction des besoins pour éviter la multiplication des fiches, sachant qu'une fiche ne sera pas remplie totalement pour laisser une marge pour des compléments de saisie manuelle éventuels).
- **SQH** (Nombre lignes devis). Il est à 100 par défaut, à ajuster en fonction du nombre maximum de lignes pouvant être saisies dans vos devis de ventes à migrer.
- **SOH** (Nombre lignes commandes vente) et **POH** (Nombre lignes commandes achat) est à 200 par défaut, à ajuster en fonction du nombre maximum de lignes pouvant être saisies dans vos commandes de ventes à migrer.
- **SIH** (Nombre lignes factures ventes) et **PIH** (Nombre lignes factures achat) est à 300 par défaut, à ajuster en fonction du nombre maximum de lignes pouvant être saisies dans vos factures de ventes à migrer.
- **SER** gestion des N° de série, **LOT** gestion par lots et **EXY** gestion de la péremption doivent être actifs si vous gérez les articles série/lot.
- **STW** nombre lignes stock / ligne pièce et **INV** nombre lignes liste inventaire doivent être à la même valeur, par défaut 300.
- **ANA** Nombre d'axes analytiques doit être positionné en cohérence avec le nombre d'axes analytiques défini dans l'intégrale



Si des modifications ont été faites, pensez à valider le dictionnaire et/ou le dossier

Les paramètres :

- **SALRND** : arrondi du prix unitaire en ventes. Il doit être à "Non" le temps de la migration pour ne pas avoir d'arrondis des prix unitaires bruts et nets au nombre de décimales de la devise (**Paramétrage / Paramètres généraux/ Valeurs paramètres / chapitre VEN / Groupe PRI gestion des prix et des remises**).
- **PURRND** : arrondi du prix unitaire en achats. Il doit être à "Non" le temps de la migration pour ne pas avoir d'arrondis des prix unitaires bruts et nets au nombre de décimales de la devise (**Paramétrage / Paramètres généraux/ Valeurs paramètres / chapitre ACH / Groupe PRI gestion des prix et des remises**).
- **ALLTYP** : Type d'allocation. il doit être à « Global ». Dans les commandes Intégrale, la quantité livrée correspond au stock réservé. Cette réservation correspond dans X3 à une allocation globale. Les numéros de lot et de série ne sont pas récupérés. Par conséquent, les lignes de commandes ayant une quantité livrée renseignée sont toujours allouées en global. Ce paramètre ne sert qu'à initialiser le champ type d'allocation de l'entête de commande. Rien n'empêche donc après migration de modifier ce paramètre pour le positionner à « Détaillé » (**Paramétrage / Paramètres généraux/ Valeurs paramètres / chapitre VEN / Groupe SAL Règles d'allocation commandes**).
- **LINREP** : Représentants à la ligne. Il doit être à « Oui » car l'Intégrale gère un représentant à la ligne. (**Paramétrage / Paramètres généraux/ Valeurs paramètres / chapitre VEN / Groupe MIS Divers**).
- **SCHSTDC** : Transaction de saisie colonne. Il faudra mentionner une transaction de saisie qui autorise le déséquilibre sur les pièces analytiques et s'assurer que le référentiel analytique est déclaré (**Paramétrage / Paramètres généraux/ Valeurs paramètres / chapitre CPT / Groupe DEF valeurs par défaut**). La transaction de saisie est définie en **Paramétrage / Comptabilité / Générale / Transactions de saisie**, le champ « Saisie équilibrée » devra être non coché et le référentiel analytique paramétré dans les types de référentiels. Il s'agit d'une transaction depuis laquelle toutes les pièces peuvent être affichées et modifiées (Il s'agit aussi de la transaction utilisée par défaut en import de saisie de pièce).



Les modifications de ces paramètres ne nécessitent pas de validation de dossier.

Les catégories article :

Les catégories suivantes ne peuvent être créées que si l'import des tables XI a été réalisé. La fiche société et la fiche du site principal y sont initialisées afin de permettre la création de certains éléments pré-requis tels que les catégories. Vous ne devez pas commencer à les modifier car ils seront "écrasés" lors de la migration.

Quatre différentes catégories articles doivent être créées (**Données de base/ Articles/ Catégories article**) :

- Catégorie Acheté + Vendu + Non géré en stock (**IAV**),
- Catégorie Acheté + Vendu + Géré en stock (**IAVS**),
- Catégorie Acheté + Vendu + Fabriqué + Non géré en stock (**IAVF**),
- Catégorie Acheté + Vendu + Fabriqué + Géré en stock (**IAVFS**).

Pour les catégories qui sont gérées en stock, il faut obligatoirement renseigner un mode de valorisation. Dans tous les cas, une unité de stock est demandée.

Pour chaque catégorie article, il faut impérativement affecter un code comptable existant afin de pouvoir migrer les fiches articles (sans quoi, une alerte précisera que l'article ne peut être migré faute de code comptable).

Repérer les codes des catégories créés car ils vous seront demandés dans l'étape de paramétrage.

Les autres pré-requis :

Devront être créées, modifiées ou complétées les entités suivantes :

- **Le référentiel : Paramétrage\ Structure générale\ Référentiels** : Paramétrer au minimum un référentiel général et un référentiel analytique. Par défaut les référentiels sont créés lors de la génération du dossier à partir du dossier de référence.
- **Le modèle comptable : Paramétrage\ Structure générale\ Modèle comptable** : Par défaut un modèle FRA est issu du dossier de référence sur le quel sont paramétrés les référentiels général et analytique.
- **Le Plan de compte** : (Paramétrage/ Structure générale/ Plans de comptes : Le plan de comptes regroupe la liste des comptes nécessaires à la tenue de la comptabilité dans un référentiel donné. Le plan de comptes général est paramétré avec les valeurs du dossier de référence, les comptes par défaut seront ensuite alimentés en fonction des comptes Intégrale après migration des comptes.
- **Les pays** : cette table est déjà renseignée avec de nombreux codes pays (sur 2 caractères). Si l'utilisateur désire conserver des codes pays à 3 caractères dans Sage ERP X3 ou si dans Sage Intégrale un code pays n'a pas de correspondance dans Sage ERP X3, il doit au préalable les créer manuellement (**Données de base / Tables communes / Pays**).
- **Les devises** : cette table est déjà renseignée avec des devises sur 3 caractères. Si l'utilisateur désire conserver des codes devises à 2 caractères dans Sage ERP X3 ou si dans Sage Intégrale un code devise n'a pas de correspondance dans Sage ERP X3, il doit au préalable les créer manuellement (**Données de base / Tables communes / Devises**).
Pour les devises que vous utilisiez, il faut également adapter le nombre de décimales dans les zones Format1, Format2 et Format3 à celui que vous possédiez dans Sage Intégrale pour éviter des problèmes d'arrondis dans les pièces récupérées.
 - Format1 correspond au montant
 - Format2 correspond au prix
 - Format3 correspond aux cumuls.



S'il y a nécessité de créer de nouvelles devises, il conviendra de renseigner correctement, les champs « Cours euro », « Date de passage à l'Euro » et « Date disparition devise » (notamment dans le cas où l'on souhaite créer les anciennes devises remplacées aujourd'hui par l'Euro).

- **Les modes de livraison** : un mode de livraison Sage ERP X3 devra correspondre à un mode d'expédition Intégrale. Par conséquent, l'utilisateur devra compléter la liste éventuellement présente avant de procéder au transcodage (**Données de base / Tables logistiques / Modes livraison**).
- **Les schémas hebdomadaires** : l'utilisateur doit créer, s'il n'existe pas, un schéma nécessaire pour les données de production (**Paramétrage / Production / Schémas hebdomadaires**).
- **Les tarifs** : les éléments suivants sont à créer, paramétrer ou modifier :
 - ◇ les éléments de facturation d'achats,
 - ◇ la structure tarif d'achat,
 - ◇ les motifs tarifs d'achat,
 - ◇ les éléments de facturation de vente,
 - ◇ la structure tarif de vente,
 - ◇ les motifs tarifs de vente,
 - ◇ les paramétrages tarifs de vente.



Pour consulter en détail le paramétrage des tarifs, se référer aux annexes.

- **Les compteurs de numérotation série/lot** : l'utilisateur doit rechercher ceux qui correspondent à ses propres numérotations d'entrée série/lot, et à défaut en créer d'autres (**Paramétrage / Paramètres généraux / Compteurs / Structures**). Il faut prévoir autant de compteurs que de numérotations d'entrées Série/lot définies dans Sage Intégrale. Ils seront utilisés dans l'étape de transcodage.
- **Les compteurs de documents de stocks** : l'utilisateur doit rechercher ceux qui correspondent à ses propres numérotations pour les listes d'inventaires et les sessions d'inventaires. En créer si nécessaire

(**Paramétrage / Paramètres généraux / Compteurs / Structures**), et si besoin, en créer d'autres pour les affecter au document adéquat (**Paramétrage / Paramètres généraux / Compteurs / Affectation – Module Stocks**). Par défaut, les compteurs **SES** et **INV** sont fournis dans le dossier.

- **Les compteurs de tarif (achats/ventes)** : **SPL** et **PPL** nécessaires pour la numérotation automatique des tarifs doivent être vérifiés et éventuellement adaptés à vos besoins (**Paramétrage / Paramétrage généraux / Compteurs / Structures**).
- **Section par défaut** : une section par défaut doit être créée. Pour plus de détails, veuillez vous reporter à l'étape de paramétrage (**Migration Intégrale / Paramétrage / 1er onglet Comptabilité / Section par défaut – bloc Options reprise écritures**).
- **Les taxes** : l'utilisateur doit vérifier, compléter et/ou modifier éventuellement selon ses besoins, les informations liées aux taxes :
 - Régimes de taxes (**Données de base / Tables tiers / Régimes de taxe**)
 - Niveaux de taxes (**Données de base / Tables articles / Niveaux de taxe**)
 - Taux de taxes (**Données de base / Tables communes / Taxes / Taux de taxe**)
 - Détermination des taxes (**Données de base / Tables communes / Taxes / Détermination taxes**)
 Ces dernières déterminent les taux de taxes (TVA et autres) à appliquer au croisement du tiers (Régime de tiers indiqué sur la fiche tiers) et de l'article (niveau de taxe indiqués sur la fiche article). Se reporter au paragraphe « [Détail taxes](#) » du chapitre « A2) Le programme de contrôle » pour plus de précisions.
- **Les classes de comptes** : l'utilisateur doit vérifier les classes de compte et les adapter à son besoin si nécessaire (**Paramétrage / Comptabilité / Classes de comptes**).



Les comptes de classes 8 et 9 dans Sage Intégrale peuvent intervenir dans des pièces comptables qui mettent en œuvre n'importe quel autre compte. Si tel est le cas, il est déconseillé de les paramétrer en type Hors bilan car celui-ci n'accepte dans une même pièce que des comptes de ce même type. La migration refuserait ces écritures. Ce paramétrage doit être réalisé au plus tard, avant l'étape de migration des comptes généraux. Dans ce cas, il est conseillé de vérifier sur Sage Intégrale si les comptes 8 et 9 sont mouvementés et de quelle manière.



Si des modifications sont faites à ce stade, il est nécessaire de réactualiser les données en se reconnectant au dossier

- **Les types de pièce** : identifier ou créer les types de pièce qui seront affectés aux écritures de la comptabilité. (**Paramétrage / Comptabilité / Types de pièce**).



Prendre connaissance des explications données dans le paragraphe « Type de pièce », '1^{er} Onglet Comptabilité » du chapitre « B4) Paramétrage »

A) 1ere étape : Vérification et extraction au format ASCII des données de Sage Intégrale

A1) Les pré-requis côté Sage Intégrale :

Avant toute chose, il est nécessaire de lancer certains traitements dans Sage Intégrale. Ceux-ci vont permettre de vérifier les données à reprendre (au niveau du stock, au niveau de l'équilibre comptable etc...). La situation doit être stable et analysée pour pouvoir poursuivre la migration.

Il est conseillé de réaliser une sauvegarde de la société avant toute intervention.

Afin de s'assurer de l'intégrité des données à migrer, les traitements suivants sont à lancer :

- **La reconstitution de stock** (Gestion commerciale \ Gestion des stocks \ Traitements \ Reconstitution des stocks).
- **La liste des articles en stock négatif** car ils ne sont pas autorisés (*Gestion commerciale \ Editions de stocks \ Stocks réels \ Articles par dépôt en ne demandant que les articles <0*).
Rajoutez manuellement du stock aux articles correspondants par des entrées diverses ou saisissez un inventaire.
Vous pouvez également lancer le traitement automatique de Remise à niveau du stock (*Gestion commerciale \ Gestion des stocks \ Utilitaires*) sachant que ce programme générera autant d'entrées diverses que de passages en stock négatifs dans le temps et ce pour chaque article.
- **La liaison comptable des factures et des avoirs de ventes et d'achats** (*Gestion commerciale \ Gestion des ventes \ Gestion des pièces \ Liaison comptable* pour les ventes et *Gestion commerciale \ Gestion des achats \ Gestion des pièces \ Liaison comptable* pour les achats) si vous souhaitez récupérer les factures et avoirs en gestion commerciale et leurs écritures comptables correspondantes en comptabilité.
- **La recherche de déséquilibre en comptabilité** (*Gestion comptable \ Utilitaires comptables \ Vérifications \ Recherche du déséquilibre*)
- **La vérification des ventilations analytiques à 100%** : dans Sage ERP X3, les écritures générales ventilées en analytique le sont forcément totalement (c'est-à-dire à 100%). Vous devez donc vous assurer que vous êtes dans ce cas.
2 éventualités sont possibles :
 - Zone **Analytique comptable** à **Non** dans la fiche société Sage Intégrale (onglet comptabilité). Dans ce cas, des écritures non ventilées à 100% peuvent exister et seront donc refusées par la migration. Vous devez pour cela, passer ce paramètre à **Oui**, valider en historique toutes vos écritures et lancer la **vérification des historiques** (*Gestion comptable \ Utilitaires comptables \ Vérifications*). Celle-ci va ventiler à 100% les écritures qui ne le seraient pas (en utilisant la section d'attente).
 - Zone **Analytique comptable** à **Oui** dans la fiche société. Normalement, vos écritures sont ventilées à 100%. Néanmoins, vous pouvez également valider en historique toutes vos écritures et lancer la **vérification des historiques** pour plus de certitudes.

Pensez à faire une sauvegarde avant ce genre de traitement, ou bien travailler sur une copie de la société.

Une autre solution consiste à paramétrer l'analytique dans le dossier X3 afin que ce paramétrage complète les ventilations analytiques non réalisées à 100 %.



Vérifications supplémentaires :

- **Nombre de journaux > 50 :**

1ere étape : Vérification et extraction au format ASCII des données de Sage Intégrale

Le tableau de paramétrage des types de pièces associés aux journaux n'est plus limité (contrairement à la version précédente), les associations « Journal/ Type de pièce » sont désormais stockées dans une table (SIPARJOU).

- **Fiches en sommeil :**

Il est conseillé de vérifier les fichiers des articles, clients et fournisseurs qui sont susceptibles de contenir des fiches en sommeil (zone sommeil à « Oui »). Elles ne doivent pas être associées à des mouvements traités par la migration.

En effet, ces fiches seront intégrées en statut non actif ou inutilisable dans Sage ERP X3 et peuvent donc poser soucis lors de l'intégration des documents de ventes, achats, stock et fabrication relatives à ces fiches.

Les traitements suivants vous permettent de vérifier quelles fiches sont en sommeil dans Sage Intégrale :

Gestion des fichiers\ Edition des fichiers de base\ Edition des clients\ Clients\ Clients en sommeil

Gestion des fichiers\ Edition des fichiers de base\ Edition des fournisseurs\ Fournisseurs\ Fournisseurs en sommeil

Gestion des fichiers\ Edition des fichiers de base\ Edition des articles\ Articles\ Articles en sommeil

- **Epuration des écritures :**

Le temps de migration de la fiche société peut être très long (plusieurs heures) car il est proportionnel au nombre d'écritures comptables générales et analytiques à reprendre par la suite. Les temps de contrôle et d'intégration des tables des écritures comptables sont eux aussi proportionnels au nombre d'écritures.

Il est préconisé d'épurer dans Sage Intégrale les exercices clos que l'on ne souhaite pas migrer dans Sage ERP X3.

- **Versions supportées par la migration :**

L'Intégrale doit être en version 5.00 en environnement Windows et 10.50 en environnement Unix.
Sage ERP X3 doit être en version V5.10 et supérieures.

A2)Le programme de contrôle

Une fois les pré-requis réalisés, l'exécution du programme de contrôle permet d'analyser les données de la société Sage Intégrale.

Il met en évidence certaines anomalies avant le lancement de la migration (clients sans mode de règlement, fiches articles sans unité de vente, etc.) que l'utilisateur devra corriger.

Il permet également de modifier automatiquement des données Sage Intégrale (les unités des fiches articles et articles conditionnés ainsi que les modes de règlements des tiers si besoin est, etc...) pour les exporter correctement.

Ce programme s'installe dans le répertoire d'installation de la partie serveur de Sage Intégrale et se nomme INTEADON.EXE.

A partir d'une invite de commande MS DOS ou via l'explorateur, positionnez vous dans le répertoire d'installation de la partie serveur et exécutez : INTEADON.EXE.

Une fois les pré-requis réalisés, l'exécution du programme de contrôle permet d'analyser les données de la société Sage Intégrale.

Il met en évidence certaines anomalies avant le lancement de la migration (clients sans mode de règlement, fiches articles sans unité de vente, etc.) que l'utilisateur devra corriger.

Il permet également de modifier automatiquement des données Sage Intégrale (les unités des fiches articles et articles conditionnés ainsi que les modes de règlements des tiers si besoin est, etc...) pour les exporter correctement.

1ere étape : Vérification et extraction au format ASCII des données de Sage Intégrale

Ce programme s'installe dans le répertoire d'installation de la partie serveur de Sage Intégrale et se nomme INTEADON.EXE.

A partir d'une invite de commande MS DOS ou via l'explorateur, positionnez vous dans le répertoire d'installation de la partie serveur et exécutez : INTEADON.EXE.



Important : aucun utilisateur ne doit être connecté sur la société à traiter !

```
inteadon
*** Migration Intégrale vers SAGE ERP X3 ***
Veuillez SUP consulter la documentation de cet utilitaire pour connaître la
liste des éléments analysés et le détail des choix qui vous sont proposés.

*** Critères de lancement ***
Fichiers de la société : 000 Sage Démo
*** pour sortir

Maj unité article      : 0
0/N/* pour sortir
Code unité article     : PIE PIECE
*** pour sortir

Maj unité art.condit.  : N
0/N/1/I/* pour sortir
Code unité art.condit. :
*** pour sortir

Maj m.règl clts/fourns : 0
0/N/* pour sortir
Mode règl clts/fourns  : CH0 Chèque à 10 jours
*** pour sortir

Maj tournée clients   : N
0/N/* pour sortir
N° tournée clients    : 00
** pour sortir

Détail erreurs acomptes : 0
0/N/* pour sortir
Détail erreurs analyt.  : 0
0/N/* pour sortir
Détail erreurs PP      : 0
0/N/* pour sortir
Détail taxes           : 0
0/N/* pour sortir

Confirmez-vous votre choix ? <0/N> _
```

Critères de lancement

Des critères sont à renseigner avant de lancer le traitement.

La saisie des * dans chaque critère à hauteur du nombre de caractères acceptés permet de sortir du traitement.

Fichier de compte rendu

A la fin du traitement, le fichier lxxxADON.ERR est créé dans le répertoire TMP. Il correspond à la liste des anomalies et des actions faites (où xxx = numéro de la société traitée).

Il est conseillé de le lancer une 1ère fois en saisissant Non (N) aux demandes de mise à jour. Le programme réalise l'analyse des données sans aucune modification et liste toutes les anomalies relevées dans le fichier lxxxADON.ERR.

Fichiers de la société

Indiquez ici le code de la société (sur 3 caractères) que vous souhaitez contrôler.

Mise à jour unité article

Pour être acceptés dans Sage ERP X3, les articles doivent posséder une unité de vente. Dans Sage Intégrale, celle-ci est indiquée dans la fiche article au niveau de l'onglet général.

The screenshot shows the 'Général' tab of an article card for 'ACCOUDOIR'. The 'Unité de vente' field is highlighted with a red circle. The 'Imputation vente et achat' field is set to '01' and 'AD'. Other fields include 'Famille', 'Sous-famille', 'Ventilation', 'Nature de l'article' (Normal), 'Régime de TVA sur' (Débit), 'Code T.V.A. des ventes', 'Code T.V.A. des achats', 'Code T.P.F.', 'Gestion taxe additionnelle', and 'Unité comptable'.

Le programme de contrôle permet de détecter les articles qui n'en possèdent pas, et qui sortiront en anomalie lors de la migration.

Il est alors possible d'affecter automatiquement une unité à tous ces articles via le programme de contrôle pour qu'ils ne soient pas refusés lors de la migration.

Indiquez **Oui (O)** si vous souhaitez affecter une unité sur toutes les fiches article ayant leur zone unité de facturation non renseignée dans Sage Intégrale.

Dans ce cas, vous devrez saisir en suivant le code unité à affecter à tous ces articles.

Celui-ci doit exister dans la table des unités en **Gestion des fichiers \ Paramètres \ De gestion \ Unités de facturation**.

A la fin du traitement, consultez le fichier du compte rendu contenant la liste des articles mis à jour (lxxxADON.ERR).

Indiquez **Non (N)** si vous ne souhaitez pas une mise à jour automatique. Aucun traitement sur les unités des fiches article n'est réalisé.

Néanmoins, vous pouvez consulter le fichier du compte rendu dans lequel les articles sans unité sont indiqués (lxxxADON.ERR).

Vous pouvez choisir, à ce moment là, de modifier manuellement les fiches articles dans Sage Intégrale ou de relancer le programme avec mise à jour automatique du code unité, ou de laisser ainsi.



Dans ce cas les fiches articles sans unité seront refusées dans Sage ERP X3.

Mise à jour unité article conditionné

De la même façon que les articles, les articles conditionnés doivent posséder une unité de vente. Celle-ci est indiquée dans la fiche article conditionné.

	Etat	Article conditionné	Article principal	Désignation	Unité	t numérateur	nominateur	Tarif
1		BIZANCE 10	BIZANCE	lot de 10 tablettes	L10	10	1	Non
2		BIZANCE 15	BIZANCE	lot de 15 tablettes	PAI	15	1	Non
3		BIZANCE 05	BIZANCE	lot de 5 tablettes	LO5	5	1	Non
4		BASIS M	BASIS	stocké au kg - vendu au litre	MET	79	500	Non

Le programme de contrôle permet d'affecter automatiquement une unité à tous les articles conditionnés qui n'en possèdent pas.

Indiquez **Oui (O)** si vous souhaitez affecter une unité sur tous les articles conditionnés ayant leur zone unité de facturation non renseignée dans Sage Intégrale.

Dans ce cas, vous devrez saisir en suivant le code unité à affecter à tous ces articles conditionnés.

Celui-ci doit exister dans la table des unités en **Gestion des fichiers \ Paramètres \ De gestion \ Unités de facturation** et doit être de type **Conditionnement**.

A la fin du traitement, consultez le fichier du compte rendu du traitement contenant la liste des articles conditionnés mis à jour (**IxxADON.ERR**).

Indiquez **Non (N)** si vous ne souhaitez pas une mise à jour automatique.

Aucun traitement automatique sur les unités des conditionnés n'est réalisé.

Néanmoins, vous pouvez consulter le fichier du compte rendu dans lequel la liste des articles conditionnés sans unité est indiquée (**IxxADON.ERR**).

Vous pouvez choisir à ce moment là, de modifier manuellement les articles conditionnés dans Sage Intégrale ou de relancer le programme avec mise à jour automatique du code unité ou de laisser ainsi



Dans ce cas les fiches articles conditionnés sans unité seront refusées dans Sage ERP X3.

Indiquez **Un (1)** si vous souhaitez affecter une unité sur tous les articles conditionnés ayant leur zone unité de facturation non renseignée et un rapport de conditionnement différent de 1 pour 1 (1/1).

Dans ce cas, vous devrez saisir en suivant le code unité à affecter.

Pour les articles conditionnés dont l'unité n'est pas renseignée mais dont le rapport de conditionnement est égal à 1 pour 1 (1/1), c'est le code unité de leur article principal qui leur est affecté.

A la fin du traitement, consultez le fichier du compte rendu (**IxxxADON.ERR**) contenant la liste des articles conditionnés mis à jour et les éventuelles anomalies rencontrées (article principal inexistant ou sans code unité par exemple).

Indiquez **Tous (T)** si vous souhaitez affecter sur tous les articles conditionnés ayant le code unité à blanc, l'unité de l'article principal correspondant.

A la fin du traitement, consultez le fichier du compte rendu contenant la liste des articles conditionnés mis à jour (**IxxxADON.ERR**) et les éventuelles anomalies rencontrées (article principal sans code unité par exemple).

Mise à jour des modes de règlements clients/fournisseurs

1ere étape : Vérification et extraction au format ASCII des données de Sage Intégrale

Dans Sage ERP X3, les fiches clients et fournisseurs doivent obligatoirement posséder un mode de règlement.

Le programme de contrôle permet de détecter les tiers qui n'en possèdent pas car ceux-ci sortiront une anomalie lors de la migration.

Il est alors possible d'affecter automatiquement un mode de règlement à tous ces tiers via le programme de contrôle.

Indiquez **Oui (O)** si vous souhaitez affecter un mode de règlement sur toutes les fiches clients et fournisseurs qui n'en possèdent pas dans Sage Intégrale.

Dans ce cas, vous devrez saisir en suivant le code du mode de règlement à affecter à tous. Celui-ci doit exister dans la table des modes de règlement en **Gestion des fichiers \ Paramètres \ Généraux \ Mode de règlement**.

A la fin du traitement, consultez le fichier du compte rendu contenant la liste des tiers mis à jour (**lxxxADON.ERR**).

Indiquez **Non (N)** si vous ne souhaitez pas une mise à jour automatique. Aucun traitement sur les fiches des clients et fournisseurs n'est réalisé.

Néanmoins, vous pouvez consulter le fichier du compte rendu dans lequel les tiers sans règlement sont indiqués (**lxxxADON.ERR**).

Vous pouvez choisir, à ce moment là, de modifier manuellement les clients et les fournisseurs dans Sage Intégrale ou de relancer le programme avec mise à jour automatique du mode de règlement, ou de laisser ainsi.



Dans ce cas les fiches sans mode de règlement seront refusées dans Sage ERP X3.

Mise à jour tournée clients

Dans Sage ERP X3, les fiches clients doivent obligatoirement posséder un numéro de tournée.

Le programme de contrôle permet de détecter les tiers qui n'en possèdent pas dans Sage Intégrale et de leur en affecter un automatiquement. Dans le cas contraire, la migration affectera le 1^{er} code tournée de Sage ERP X3 à tous les clients qui n'en ont pas.

Indiquez **Oui (O)** si vous souhaitez affecter un numéro de tournée sur toutes les fiches clients qui n'en possèdent pas dans Sage Intégrale.

Dans ce cas, vous devrez saisir en suivant un numéro de tournée à affecter à tous.

Celui-ci doit exister dans la table des tournées en **Gestion des fichiers\ Fichiers de base\ Clients\ Paramètres des clients\ N° tournée clients**.

A la fin du traitement, consultez le fichier du compte rendu contenant la liste des tiers mis à jour (**lxxxADON.ERR**).

Indiquez **Non (N)** si vous ne souhaitez pas une mise à jour automatique. Aucun traitement sur les fiches des clients n'est réalisé.

Néanmoins, vous pouvez consulter le fichier du compte rendu dans lequel les tiers sans code tournée sont indiqués (**lxxxADON.ERR**).

Vous pouvez choisir, à ce moment là, de modifier manuellement les clients dans Sage Intégrale ou de relancer le programme avec mise à jour automatique du numéro de tournée, ou de laisser ainsi.

Détail erreurs acomptes

Les acomptes comptabilisés dans Sage Intégrale ne sont pas repris dans Sage ERP X3.

Le nombre d'acomptes non comptabilisés récupérés dans Sage ERP X3 correspond à des échéances et non des pièces d'acomptes. Il est possible de récupérer au maximum 30 échéances d'acompte pour les commandes de ventes et les commandes d'achats. **A noter** : la génération des factures de ventes dans Sage ERP X3 à partir des commandes, récupère au maximum 4 échéances d'acompte sur chaque facture, d'où les alertes possibles dans le rapport.

Le programme vérifie également s'il existe en vente des devis avec au moins un acompte non comptabilisé, car les devis sont récupérés dans Sage ERP X3 mais sans leurs acomptes.

Si vous êtes dans l'un des cas cités ci-dessus, les messages suivants apparaissent dans le rapport de traitement (**lxxxADON.ERR**) :

En ventes :

- pour les acomptes des devis :
 - « Au moins un DV avec acompte non récupéré »
- pour les acomptes des commandes :
 - « Au moins 1 CO avec + de 4 acomptes »
 - « Au moins 1 CO avec un acompte comptabilisé »

En achats :

- pour les acomptes des commandes :
 - « Au moins 1 CF avec + de 30 acomptes »
 - « Au moins 1 CF avec un acompte comptabilisé »

Indiquez **Oui (O)** si vous désirez identifier chacune des pièces en anomalies. Le fichier supplémentaire **lxxxACOM.ERR** est généré pendant le traitement et indique le N° de chacune des pièces en erreur pour vous permettre de les identifier et éventuellement de les modifier.

Indiquez **Non (N)** si vous souhaitez que le programme effectue le contrôle des acomptes mais ne signale pas le détail des pièces en anomalie. Dans ce cas, seul le fichier **lxxxADON.ERR** est généré.

Détail erreurs analytiques

Le programme vérifie s'il existe des commandes ayant au moins une ligne article ventilée sur plus d'une section analytique (tant en ventes qu'en achats).

Ces pièces seront récupérées dans Sage ERP X3 et pour chaque ligne article en erreur, la totalité de la ventilation analytique sera reportée sur celle qui avait le poids le plus fort (c'est-à-dire le plus haut pourcentage). Si toutes les ventilations d'une ligne ont le même pourcentage, c'est la 1^{ère} ventilation qui sera reprise.

Si vous êtes dans ce cas, le message suivant est inscrit dans le rapport de traitement (**lxxxADON.ERR**) :

- «Au moins une CO a une ligne avec + d'une ventilation analytique» pour les ventes
- «Au moins une CF a une ligne avec + d'une ventilation analytique» pour les achats

Indiquez **Oui (O)** si vous désirez identifier chacune des pièces en anomalie. Le fichier supplémentaire **lxxxANAL.ERR** est généré pendant le traitement et indique le N° de chacune des pièces en erreur pour vous permettre de les identifier et éventuellement de les modifier.

Indiquez **Non (N)** si vous souhaitez que le programme effectue le contrôle des ventilations analytiques mais ne signale pas le détail des pièces en anomalie. Dans ce cas, seul le fichier **lxxxADON.ERR** est généré.



Les pièces déjà comptabilisées (factures, avoirs et avoirs en valeur) sont elles aussi récupérées avec au maximum une seule ligne de ventilation analytique. Néanmoins, toutes les écritures analytiques correspondantes seront récupérées dans la comptabilité, dès lors que la migration des fichiers comptables est lancée avec l'option « Reprise analytique » à oui.

Détail erreurs PP (Plans de production)

Dans Sage ERP X3, seuls les Plans de Production (PP) saisis sur les nomenclatures standards, qui ont généré des Ordres de fabrication sans bon d'attachement (BA) sont récupérés. Il faut donc que le calcul des besoins ait été lancé, et que des OF aient été générés. La fabrication ne doit pas avoir démarré dans Sage Intégrale (aucun BA ne doit exister pour les OF rattachés aux PP à migrer).

Dans cette optique, le programme vérifie s'il existe des Plans de Production (PP) dans Sage Intégrale qui ne pourront pas être récupérés.

Si vous êtes dans ce cas, le message suivant est inscrit dans le rapport de traitement **IxxxADON.ERR**) :

- «Au moins un PP avec OF ayant au moins un BA en cours»

Indiquez **Oui (O)** si vous désirez identifier chacune des pièces de fabrication en anomalie. Le fichier supplémentaire **IxxxPPRO.ERR** est généré pendant le traitement et indique le N° de chacun des OF et PP en erreur pour vous permettre de les identifier et éventuellement de les modifier.

Dans ce fichier, vous trouverez les détails suivants :

- «OF xxxxxx x PP xxxxxx x a au moins 1 BA en cours»
- Et pour tous les PP potentiellement intégrables (c'est-à-dire sans BA), le programme détaille la liste des PP comprenant des nomenclatures affectées différentes du code article ou des nomenclatures spécifiques (client ou pièce) car celles-ci ne sont pas récupérables dans Sage ERP X3.
 - «PP xxxxxx x xxxx : ligne avec nomenc.affectée xxxxxxxxxxxxxxxxx »
 - «PP xxxxxx x xxxx : ligne avec nomenc.spécif client xxxxxxxxxxxxxxxxx »
 - «PP xxxxxx x xxxx : ligne avec nomenc.spécif pièce xxxxxxxxxxxxxxxxx »

Indiquez **Non (N)** si vous souhaitez que le programme effectue le contrôle des Plans de production mais ne signale pas le détail des pièces en anomalie. Dans ce cas, seul le fichier **IxxxADON.ERR** est généré.

Détail taxes

Le paramétrage des taxes étant différent entre Sage ERP X3 et Sage intégrale, il est nécessaire de procéder à une analyse approfondie des éléments relatifs aux taxes. Ce n'est qu'ainsi que le programme de migration pourra initialiser au plus juste les fiches articles et les fiches tiers, mais également, permettra une récupération TTC correcte des pièces de la gestion commerciale.

Par exemple, dans Sage ERP X3, la détermination du taux de TVA à appliquer se fait au croisement de 2 éléments : le régime de taxe du tiers et le niveau de taxe de l'article, alors que dans Sage intégrale, le taux de TVA est déterminé par le croisement de 3 éléments : le pays du tiers, son régime, et le code TVA de l'article.

Pour aider l'utilisateur à ne créer que ce qui est vraiment nécessaire, l'utilitaire INTEADON permet d'éditer la liste des paramétrages exploités dans sa société Sage Intégrale.

Indiquez **Oui (O)** si vous désirez identifier les différents régimes clients / fournisseurs ainsi que les niveaux de taxes articles que vous utilisez dans Sage Intégrale. Le fichier supplémentaire **IxxxTAXE.ERR** est généré pendant le traitement et contient le détail des taxes.

Dans ce fichier, vous trouverez le détail suivant :

- Liste de tous les croisements PAYS et FLAG de soumission TVA, TPF et Taxe additionnelle paramétrés dans les fiches clients ou rencontrés dans au moins une des pièces de ventes sur les périodes potentiellement récupérables. Exemple :

**** Régimes Clients ****

Pays	TVA	TPF	Tadd
ALL	Soumis	N	N
BEL	Cee	N	N
BEL	Soumis	N	N

1ere étape : Vérification et extraction au format ASCII des données de Sage Intégrale

ESP	Cee	N	N
ESP	Soumis	N	N
FRA	Cee	N	O
FRA	Export	N	O
FRA	Soumis	N	O
FRA	Soumis	O	O
ITA	Soumis	N	N
ROY	Soumis	N	N

- Liste de tous les croisements PAYS et FLAG de soumission TVA paramétrés dans les fiches fournisseurs ou rencontrés dans au moins une des pièces d'achats sur les périodes potentiellement récupérables. Exemple :

```
**** Régimes Fournisseurs ****
Pays      TVA
ESP       Cee
FRA       Soumis
ROY       Soumis
```

- Liste de tous les croisements CODES TVA Ventes, Achats, Régimes Débits/Encaissements paramétrés dans les fiches articles ou rencontrés dans au moins une des pièces de ventes et/ou d'achats sur les périodes potentiellement récupérables. Exemple :

```
**** Niveaux taxes Articles 1 ****
Déb/Enc   TVAvt   TVAach
D          1        1
D          2        1
D          2        2
D          2        3
D          3        2
D          3        3
E          1        1
```

- Liste des codes TPF paramétrés dans les fiches articles ou rencontrés dans au moins une des pièces de ventes sur les périodes potentiellement récupérables. Exemple :

```
**** Niveaux taxes Articles 2 ****
TPF
1
2
3
```

- Information sur la présence ou non de la taxe additionnelle dans la société. Exemple :

```
**** Niveaux taxes Articles 3 ****
Tadd
O
```



Tous ces éléments permettront de créer les éléments essentiels à la gestion des taxes dans Sage ERP X3, tout en mettant en évidence les cas non récupérables en l'état. Voir un exemple de paramétrage détaillé de taxes dans les annexes.

Indiquez **Non (N)** si vous ne souhaitez pas générer le fichier **IxxxTAXE.ERR** .

Vérifications supplémentaires

Pendant l'exécution du programme, d'autres vérifications sont faites systématiquement quels que soient les choix effectués dans les critères.

S'il y a des anomalies, des messages sont indiqués dans le rapport de traitement (**IxxxADON.ERR**).

Liste des messages complémentaires pouvant être rencontrés dans le fichier IxxxADON.ERR

Test de l'analytique

« **Analytique comptable à 'N' : veuillez SVP consulter les pré-requis** » : dans ce cas, il est possible que vos écritures ne soient pas ventilées à 100% en analytique.

Quelle solution ? Veuillez consulter les pré-requis coté Sage Intégrale pour la marche à suivre

Test des comptes présents dans la fiche société

Certains comptes sont renseignés dans la fiche société et vont initialiser des paramètres dans Sage ERP X3. Parmi ceux-ci, il est possible que certains n'existent plus dans le plan comptable de Sage Intégrale.

Dans ce cas, on aura le message suivant « **Cpte xxxxxxxxx inexistant** ».

Les comptes de la fiche société testés sont les suivants :

- résultat débit
- résultat crédit
- d'attente
- de vente
- d'achat
- TVA à payer
- de crédit de TVA
- acompte assujetti achats
- acompte exonéré achats
- acompte import achats
- acompte CEE achats
- acompte assujetti ventes
- acompte exonéré ventes
- acompte export ventes
- acompte.CEE ventes
- collectif clients
- collectif fournisseurs
- débit écart EURO
- crédit écart EURO
- débit écart conversion
- crédit écart conversion

Quelle solution ? Il suffit de revenir dans la fiche société et de remplacer ces comptes par des comptes existants dans le plan comptable de Sage Intégrale.

Les articles gérés en série

« **Article xxxxxxxxxxxxxxxx : ne sera pas géré en série car géré qu'en Entrées** » s'il existe des articles gérés en série et uniquement en entrée.

Quelle solution ? Ce message est informatif. Ces articles seront récupérés dans Sage ERP X3 mais ne seront plus gérés en série.

Les taxes parafiscales en cascade

« **TPF X/XXX en cascade non récupérée** » (où x=code TPF et xxx code pays), s'il existe des taxes parafiscales calculées en cascade c'est-à-dire dont le type de calcul est « après taxes N°x ».

1ere étape : Vérification et extraction au format ASCII des données de Sage Intégrale

Quelle solution ? Ce message est informatif. Ce paramétrage ne pourra pas être récupéré en l'état dans Sage ERP X3.

Les nomenclatures

« **xxxxx + N° nom a PSF yyyy + N° nom PSF : cas à gérer dans le transcodage** » (où xxxxx + N° = code du PF + n° de sa nomenclature, yyyy + N° = code du PSF + n° de sa nomenclature) s'il existe des produits finis (PF) dont le numéro de nomenclature n'est pas égal au numéro de nomenclature de ses produits sous finis (PSF) ou de ses gammes.

Dans Sage ERP X3, les produits fabriqués peuvent avoir jusqu'à 99 alternatives. Chaque alternative doit être constituée d'un numéro d'alternative d'un produit semi fini identique au numéro de l'alternative du produit fini.

« **xxxxx + N° nom : > 099 cas à gérer dans le transcodage** » (où : xxxxx+ N° = code du PF + numéro de sa nomenclature), s'il existe des produits finis (PF) dont le numéro de nomenclature est supérieur à 99.

Quelle solution ? L'utilisateur pourra affecter un numéro de nomenclature valide pour Sage ERP X3 dans l'étape de transcodage.

Les PF Intégrale composés sur un même niveau d'articles et de MO/OP (main d'œuvre ou opération) sans passer par une gamme sont repris avec les MO/OP rassemblés dans une gamme créée avec le **même nom** que le PF et **même alternative**. Une **seule** gamme est récupérable pour un PF et une alternative. Il est par contre possible d'affecter une même gamme à toutes les alternatives d'un PF en l'indiquant dans la fiche article-site.

Cependant, différents paramétrages de nomenclatures peuvent se présenter dans Sage Intégrale et tous les cas ne sont pas récupérables en l'état dans Sage ERP X3.

Le programme de contrôle indique ainsi parmi vos nomenclatures, celles qui vont être remaniées ou non reprises :

« **Code article PF + N° nomenclature : Nomenclature avec que des articles MO ou OP** » s'il existe des nomenclatures ne comportant aucun article composant mais uniquement des articles de nature MO ou OP saisis directement au niveau de la nomenclature (c'est-à-dire ne faisant pas partie d'une gamme). Dans Sage ERP X3, ces articles MO et OP sont récupérés en tant que gamme et portent le même nom que le PF. Dans ce cas, le PF n'est pas récupéré en tant que nomenclature de fabrication.

Quelle solution ? Ce message est informatif. Il conviendra à l'utilisateur à la suite de la migration de rattacher s'il le souhaite, ces gammes à des produits finis pour pouvoir les exploiter.

« **Code article PF : produit fini avec au moins 1 gamme non rattachée** » s'il existe une ou plusieurs gammes dans la nomenclature du PF.

Ces gammes Sage Intégrale sont reprises dans Sage ERP X3, mais perdent leur lien avec le PF dans lequel elles intervenaient car le nom de la gamme doit être identique au PF dans Sage ERP X3 pour toutes ses alternatives.

Quelle solution ? Ce message est informatif. Il conviendra à l'utilisateur à la suite de la migration de rattacher s'il le souhaite, ces gammes à des produits finis pour pouvoir les exploiter.



Différents exemples détaillés sont présentés au niveau des annexes (Exemples de récupération de nomenclatures). Nous vous conseillons de les consulter si vous utilisez la fabrication dans Sage Intégrale.

Les stocks articles

« **Au moins un article a un stock < 0, faites un inventaire** » s'il existe des articles en stock négatif.

1ere étape : Vérification et extraction au format ASCII des données de Sage Intégrale

Les articles étant repris dans Sage ERP X3 avec un stock de départ, les stocks négatifs ne sont pas autorisés.

Quelle solution ? L'utilisateur peut rajouter manuellement du stock aux articles en question en saisissant des entrées diverses ou un inventaire.

La liste des articles en stock négatif peut être obtenue au menu : « *Gestion commerciale\ Editions de stocks\ Stocks réels\ Articles par dépôt* », en ne demandant que ceux < 0.

Les échéances

« **Au moins une échéance n'est pas à l'étape de saisie ou RA** » s'il existe des échéances qui ne sont pas à l'étape de saisie (Sx) ou de rapprochement (RA).

Seules les échéances à l'étape de saisie dans Sage Intégrale (étape S...) sont intégrées avec un montant réglé nul, les autres sont migrées mais considérées comme déjà réglées pour ne plus évoluer.

Quelle solution ? : L'utilisateur a le choix de les repasser à l'étape initiale (Sx) s'il souhaite vraiment que ces échéances soient reprises dans Sage ERP X3.

Il peut aussi décider de les laisser ainsi suivant leur importance et de ne pas les récupérer dans Sage ERP X3, sachant que leur montant sera considéré réglé.

« **Au moins une échéance sur un compte non collectif non reprise** » si parmi les échéances à l'étape de saisie, certaines se trouvent sur un compte général non collectif.

Il est possible dans Sage Intégrale d'avoir des échéances sur un compte non collectif dès lors que celui-ci commence par les 2 premiers caractères du collectif client ou fournisseur indiqués dans la fiche société.

Quelle solution ? Ce message est informatif. Ces comptes sont récupérés dans Sage ERP X3 avec leurs écritures mais sans leurs échéances.

La déclaration TVA

« **La clôture de TVA n'a pas été faite jusqu'au MM/AA** » si les clôtures de TVA ne sont pas à jour jusqu'au mois précédent la migration.

Quelle solution ? : L'utilisateur a le choix d'effectuer les clôtures de TVA dans Sage Intégrale pour avoir une déclaration TVA à jour avant migration.

Il peut aussi décider de laisser ainsi. Dans tous les cas, les écritures récupérées dans Sage ERP X3 lors de la migration ne généreront pas de TVA, seules les nouvelles écritures saisies le feront.

Le multi-axes analytique

→ en V6.0, : le nombre d'axes qu'il est possible de créer n'est plus limité cependant le référentiel analytique n'accepte que 9 axes.

« **Seuls les 8 premiers axes analyt. seront migrés** », si le nombre d'axes analytiques est > 8. Ce message est informatif.

Quelle solution ? : Le nombre d'axes dans Sage ERP X3 est maximum de 9. Un axe Autre est réservé pour toutes les sections ne respectant pas un découpage en centre dans Sage Intégrale, et notamment la section d'attente 99999999... Ce qui laisse 8 axes disponibles.

L'utilisateur pourra décider ou non de reprendre le paramétrage analytique de Sage Intégrale ou de le mettre en place de toutes pièces directement dans Sage ERP X3

Les pièces de ventes

«**Il reste au moins un AV/FA/AC non comptabilisé**» s'il existe au moins une facture (FA), ou un avoir (AV) ou un avoir en valeur (AC) non comptabilisés et dont les montants ne sont pas nuls sur les périodes potentiellement récupérables.

Quelle solution ? L'utilisateur a le choix de les comptabiliser s'il souhaite les retrouver dans Sage ERP X3 ou bien de les supprimer (attention aux stocks, voir la note sur les BL/BR ci-dessous) selon le cas. Il peut aussi décider de les laisser ainsi suivant leur importance, elles seront ignorées lors de la migration.



Il est à noter que la comptabilisation dans Sage Intégrale va permettre non seulement la récupération de ces pièces dans Sage ERP X3, mais également de générer des écritures comptables qui seront également reprises dans la comptabilité Sage ERP X3.

«**Il reste au moins un BL ou un BR**» s'il existe au moins un bon de livraison (BL) ou un bon de retour (BR) sur les périodes potentiellement récupérables.

Quelle solution ? L'utilisateur a le choix de les transformer en factures ou avoirs (ces derniers devront également être comptabilisés pour être migrés) ou bien de les supprimer selon le cas. Il peut aussi décider de les laisser ainsi suivant leur importance sachant que ces pièces ne seront pas récupérées dans Sage ERP X3.



Il est à noter que ces pièces, dès lors qu'elles ne sont pas supprimées dans Sage Intégrale, ont un impact sur le stock des articles et donc sur l'inventaire qui sera déclenché dans Sage ERP X3.

Les pièces d'achats

«**Il reste au moins un AF/FF/AA non comptabilisé**» s'il existe au moins une facture (FF), ou un avoir (AF) ou un avoir en valeur (AA) non comptabilisés et dont les montants ne sont pas nuls sur les périodes potentiellement récupérables.

Quelle solution ? L'utilisateur a le choix de les comptabiliser s'il souhaite les retrouver dans Sage ERP X3 ou bien de les supprimer (attention aux stocks, voir la note sur les LF/RF ci-dessous) selon le cas. Il peut aussi décider de les laisser ainsi suivant leur importance, elles seront ignorées lors de la migration.



Il est à noter que la comptabilisation dans Sage Intégrale va permettre non seulement la récupération de ces pièces dans Sage ERP X3, mais également de générer des écritures comptables qui seront également reprises dans la comptabilité Sage ERP X3.

«**Il reste au moins un LF ou un RF**» s'il existe au moins un bon de livraison (LF) ou un bon de retour (RF) sur les périodes potentiellement récupérables.

Quelle solution ? L'utilisateur a le choix de les transformer en factures ou avoirs (ces derniers devront également être comptabilisés pour être migrés) ou bien de les supprimer selon le cas. Il peut aussi décider de les laisser ainsi suivant leur importance sachant que ces pièces ne seront pas récupérées dans Sage ERP X3.



Il est à noter que ces pièces, dès lors qu'elles ne sont pas supprimées dans Sage Intégrale, ont un impact sur le stock des articles et donc sur l'inventaire qui sera déclenché dans Sage ERP X3.

Les pièces de fabrication

« **Au moins un OF non clôturé avec 1 BA en cours** » s'il reste au moins un OF non clôturé ayant au moins 1 bon d'attachement (BA) en cours.

Quelle solution ? L'utilisateur a le choix d'effectuer les clôtures des OF concernés pour finaliser la fabrication en cours, et ainsi régulariser les stocks. Il peut aussi décider de laisser ainsi car dans Sage ERP X3, seuls les OF lancés et non démarrés (c'est-à-dire sans BA) sont récupérés.

A3) Extraction des données en fichiers ASCII

A partir du moment où les données Sage Intégrale ont été vérifiées et éventuellement corrigées, il est possible de passer à l'étape suivante.

Au cours de cette étape, les données Sage Intégrale vont être exportées pour constituer des fichiers ASCII.

L'exportation est exécutée au sein de la console d'administration livrée dans le package ou à partir d'une ligne de commande.

1 - Les fichiers ASCII générés

Pour chaque table de Sage Intégrale, trois fichiers sont créés :

- un contenant la description de la table,
- un contenant la description des index,
- et un contenant les données au format ASCII Windows.

Ces trois fichiers sont décrits ci-dessous.

a) Fichier ASCII contenant la description de la table Intégrale

Les caractéristiques de ce fichier sont les suivantes :

- il a le même nom que le nom de la table dans Sage Intégrale,
- son extension est .SRF,
- il comporte les champs suivants, avec comme séparateur le point virgule :
 - ◇ **Codes champs** de la table
 - ◇ **Types** de chaque champ
 - A : Alphanumérique,
 - L : Entier,
 - D : Date,
 - B : Binaire (codé en hexadécimal),
 - DCB : Décimal (avec la virgule comme séparateur décimal),
 - ◇ **Longueurs** (pour les champs alphanumériques et numériques).

b) Fichier ASCII contenant la description des index de la table Intégrale

Les caractéristiques de ce fichier sont les suivantes :

- il a le même nom que le nom de la table dans Sage Intégrale,
- son extension est .IND,
- il comporte les champs suivants, avec le point virgule comme séparateur de champs :
 - ◇ **Codes Index** de la table Intégrale (le premier est la clé primaire),
 - ◇ **Composantes de l'index** (liste des champs composant la clé, séparés par des +),
 - ◇ **Une indication** permettant de savoir si la clé indexe le ou les champs de manière unique (1 : si pas d'homonyme 2 : si homonymes).

c) Fichier ASCII contenant les données de la table Intégrale

Les caractéristiques de ce fichier sont les suivantes :

- il a le même nom que le nom de la table dans Sage Intégrale,
- son extension est .DTA,
- il comporte les données de la table Intégrale sans séparateur de champ.

2 - Exportation depuis la console d'administration

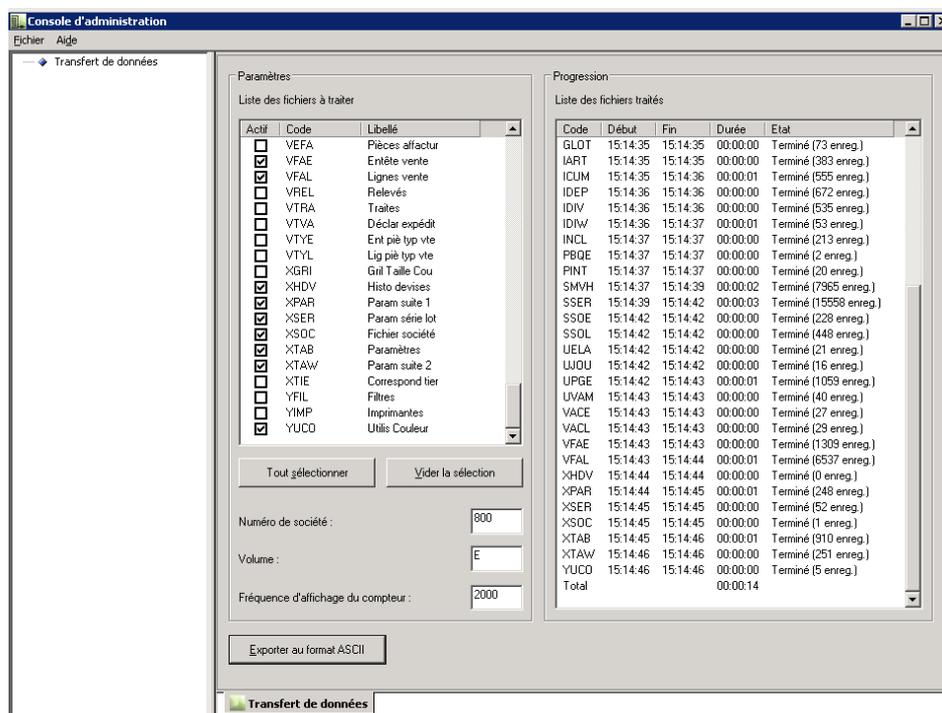
Pour démarrer la console d'administration, positionnez vous dans le répertoire d'installation de la partie serveur de Sage Intégrale par l'explorateur et double cliquez sur « AdminCnslX3.exe ».

L'exportation se situe dans le menu Bases de données / Transfert de données.

Pour exporter les tables, il faut :

- Exécuter préalablement le fichier d'extension REG : HKCU_CNLSLX3.REG livré dans le package. Pour cela, il suffit de cliquer dessus à partir du poste qui va réaliser l'exportation pour que la base de registre soit mise à jour. Ainsi, seuls les fichiers nécessaires à l'exportation seront pré-sélectionnés dans la liste de la console.
- Vous pouvez cocher manuellement un ou plusieurs fichiers, ou bien utiliser les boutons [Vider la sélection] et [Tout sélectionner]. Cela peut être utile dans un cas ponctuel pour n'exporter qu'une table ou un groupe de tables. Un fichier à exporter doit avoir la colonne Actif cochée. Si vous avez exécuté le .REG, vous n'avez pas à cocher ou décocher de fichiers car seuls les fichiers nécessaires sont cochés dans ce cas.
- Renseigner le numéro de la société à traiter.
- Choisir le volume où se trouvent les fichiers de la société.
- Définir une fréquence d'affichage du compteur : elle indique le nombre d'enregistrements à traiter pour réactualiser le compteur (une fréquence d'affichage trop basse ralentit le traitement car l'affichage des données est constamment rafraîchi). Une fréquence de 1000 à 2000 est suffisante pour débiter le traitement.
- Puis cliquer sur le bouton [Exporter au format ASCII].

1ere étape : Vérification et extraction au format ASCII des données de Sage Intégrale



La liste des fichiers traités s'affiche progressivement dans la partie droite.

Les fichiers ASCII correspondants sont générés dans un répertoire portant le nom SOCxxx_ASCII au niveau de la partie serveur de Sage Intégrale (où xxx représente le numéro de la société).

Si vous relancez le traitement, les fichiers ASCII correspondants sont remplacés par les nouveaux.

3 - Liste des tables nécessaires à l'exportation

Toutes les données Sage Intégrale nécessaires à la migration sont indiquées dans le tableau suivant.

Les tables qui possèdent des tables dépendantes sont exportées ainsi que leurs tables liées. Ainsi, en choisissant Client, vous exportez les clients mais également les domiciliations bancaires de ces clients.

Pour plus de détail sur les tables, veuillez vous référer au manuel Base de données (BDD) présent dans les manuels électroniques Sage Intégrale.

Code table Intégrale	Libellé	Code table	Libellé
ASFAE	Entête achat	PSBQE	Banques
ASFAL	Ligne achat	PSINT	Interlocuteurs
ASACE	Entête acompte achats	SSMVH	Mouvements stock historique
ASACL	Lignes acompte achats	SSSOE	Entête ordre fabrication
BSECH	Echéances	SSSOL	Lignes fabrication
CSACL	Articles / Clients	SSSER	Mouvements série/lot
CSCLT	Clients	USJOU	Journaux
FSAFO	Articles/fournisseurs	USPGE	Plan comptable
FSFOU	Fournisseurs	USVAM	Ventilation analytique modèle
FSTFO	Tarifs fournisseurs	USELA	Centres analytiques
GSRG	Brouillard comptable général	VSFAE	Entête ventes
GSBRA	Brouillard comptable analytique	VSFAL	Lignes ventes
GSLOT	Lots saisis brouillard	VSACE	Entête acompte vente

1ere étape : Vérification et extraction au format ASCII des données de Sage Intégrale

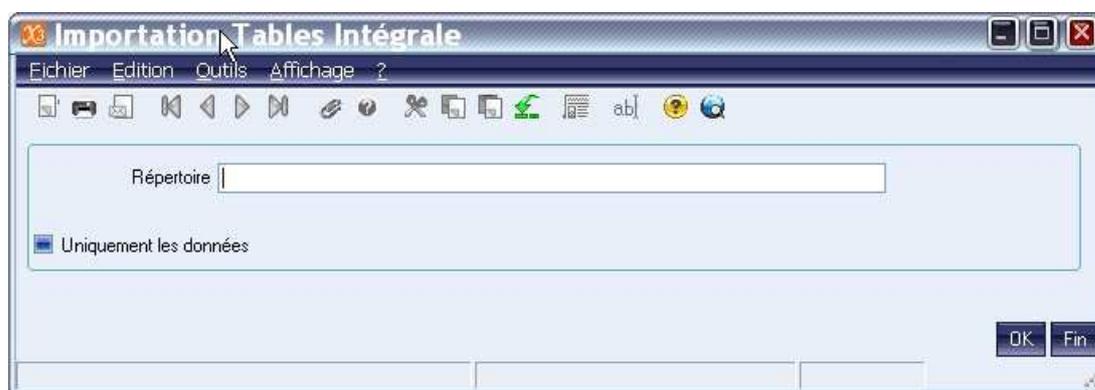
GSHIA	Historique compta analytique	VSACL	Lignes acompte vente
GSHIG	Historique compta général	XHSDDV	Historique devises
ISART	Articles	XSPAR	Paramètres suite1
ISCUM	Cumuls mensuels articles	XSSER	Paramètres série/lot
ISDEP	Articles/dépôts	XSSOC	Paramètres société
ISDIV	Divers tarifs	XSTAB	Paramètres
ISDIW	Divers tarifs2	XSTAW	Paramètres suite 2
ISNCL	Nomenclatures	YSUCO	Utilisateurs couleur

B) 2ème étape : Importation et mise à niveau de ces données dans les tables temporaires XI

Les données Sage Intégrale précédemment exportées doivent intégrer l'environnement Sage ERP X3. Des tables temporaires dont le nom commence par « XI » sont créées puis alimentées avec ces données.

B1) Importation des tables Sage Intégrale dans Sage ERP X3

Ce traitement se lance au menu Paramétrage / Migration Intégrale / Importation Tables Sage Intégrale. Il doit être exécuté pour chaque société Sage Intégrale exportée.



Répertoire

Indiquez le répertoire où se trouvent les fichiers à importer.

Ces fichiers sont l'ensemble des fichiers ASCII précédemment exportés (d'extension SRF, DTA et IND).

S'ils n'ont pas été déplacés, ils se trouvent sous le répertoire portant le nom SOCxxx_ASCII au niveau de la partie serveur de Sage Intégrale (où xxx représente le numéro de la société). Vous ne devez pas supprimer les fichiers dont la taille est à 0 car ils doivent tous être présents.



Attention : les noms des fichiers et des répertoires ne doivent pas contenir d'espaces s'ils sont situés sur un serveur UNIX.

Si les fichiers à importer se trouvent sur le poste client en local, le chemin doit être saisi avec la syntaxe suivante : #@ (exemple : #@F:\TEMP sans espace entre le @ et le nom du répertoire).



A noter : cette syntaxe n'est pas disponible en mode Web.

Dans le cas de gros volumes, il est préférable de copier les fichiers sur le serveur applicatif Sage ERP X3 afin d'optimiser le transfert.

Pour sélectionner un répertoire sur le serveur ou sur le poste client, vous pouvez utiliser la fonction Sélection à partir du menu contextuel (ou la touche de fonction F12).

Une fois le répertoire renseigné, le programme y recherche la présence de fichiers d'extension « SRF ». S'il n'en trouve pas, il affiche le message « **Aucun fichier ASCII** ».

Si les fichiers ASCII sont trouvés, le programme affiche le message « **Importation Tables Sage Intégrale : xxx tables** » (xxx = nombre de tables Sage Intégrale à importer).

Uniquement les données

Cochez ce paramètre si vous ne désirez importer que les données (possible à partir du moment où toutes les tables ont été créées une 1ère fois avec les bonnes propriétés). Les tables XI sont dans ce cas vidées avant d'être à nouveau alimentées.

Si vous ne le cochez pas, le traitement d'importation va préalablement créer les tables temporaires XI (donc supprimer celles qui éventuellement pouvaient exister au préalable) avant d'importer les données, ce qui est nécessaire pour la 1ère importation.

Cliquez sur [OK] pour lancer l'importation des tables.

Cliquez sur [Fin] pour annuler.

2ème étape : Importation et mise à niveau de ces données dans les tables temporaires XI

A la fin du traitement, le résultat s'affiche à l'écran. Il reste néanmoins consultable dans le menu (Impressions / Lecture traces). L'utilisateur est positionné sur la 1ère erreur. Les boutons erreur suivante et précédente permettent de les atteindre directement.

13/09/07 16:26:29 (ADMIN) Migration Intégrale => Sage X3 Entreprise : Création des tables Sage X3 Entreprise		Page 3/3
227	Validation de la table XITRSVTIRI2	
228	Données reprises : XITRSVTIRI2 (0 Enregistrements créés)	
229	Validation de la table XITSTTACEE	
230	Données reprises : XITSTTACEE (18 Enregistrements créés)	
231	Validation de la table XITVAACH	
232	Données reprises : XITVAACH (5 Enregistrements créés)	
233	Validation de la table XITVAVEN	
234	Données reprises : XITVAVEN (13 Enregistrements créés)	
235	Validation de la table XITYPPDT	
236	Données reprises : XITYPPDT (1 Enregistrements créés)	
237	Validation de la table XITYPSATL5	
238	Données reprises : XITYPSATL5 (0 Enregistrements créés)	
239	Validation de la table XIUNIDVS	
240	Données reprises : XIUNIDVS (1 Enregistrements créés)	
241	Validation de la table XIUNIFAC	
242	Données reprises : XIUNIFAC (2 Enregistrements créés)	
243	Validation de la table XIUTI	
244	Données reprises : XIUTI (5 Enregistrements créés)	
245	Validation de la table XIVTLMDL	
246	Données reprises : XIVTLMDL (40 Enregistrements créés)	
247	Validation de la table XIVTLPPMDL	
248	Données reprises : XIVTLPPMDL (0 Enregistrements créés)	
249		
250	Fin normale de trace 13/09/07 16:36:43	
251		

Supprimer Erreur suivante Fin

On y trouve :

- le nombre de tables trouvées dans le dossier,
- la liste des tables temporaires créées (commençant par XI) sous Sage ERP X3,
- le nombre de tables créées : il est possible que ce nombre soit différent du nombre de tables trouvées, dans la mesure où certaines d'entre elles sont volontairement ignorées par le traitement. C'est le cas par exemple pour les tables : LAA_FRS_FRM_CAL et LAV_FRS_FRM_CAL
- la reprise des données dans ces tables avec le nombre d'enregistrements récupérés,
- les éventuelles erreurs rencontrées.

Si l'importation des tables s'est déroulée correctement, le message **Fin normale de trace** apparaît en fin de trace.

Il est conseillé de quitter l'application après l'importation des XI, afin d'initialiser des éléments indispensables. Relancer l'application pour réaliser maintenant l'étape de transcodage.

Il peut y avoir également des erreurs non bloquantes qu'il est préférable d'analyser avant de poursuivre la migration (exemple : une date incorrecte dans un champ sans importance ne nécessite pas d'arrêter la migration).

Si l'importation des tables ne s'est pas déroulée correctement (c'est-à-dire si en dernière ligne, on a le message **Fin sur erreur de trace**), il est déconseillé de passer à l'étape de transcodage. Une analyse, et éventuellement une correction des erreurs sont nécessaires auparavant afin de relancer l'importation de la ou des table(s) concernée(s).

B2) Etape intermédiaire

Afin de permettre la saisie de certains pré-requis tels les catégories, une fiche société et une fiche dépôt sont initialisés lors de l'importation des données Sage Intégrale (*vous ne devez pas commencer à les modifier car ils seront "écrasés" lors de la migration*).

C'est pourquoi, après l'alimentation des tables temporaires XI dans Sage ERP X3, il est nécessaire de réactualiser le contexte en se déconnectant et en se reconnectant au dossier.

Veillez à réaliser une sauvegarde du dossier avant de débiter l'étape de transcodage.

A l'issue de l'importation des tables, il faut s'assurer que le dossier de référence X3 de la solution qui a toujours les tables XI présentes et le dossier de migration ont bien le type de données AVA à 12.